

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

Siège :
MAIRIE
DE
L'ISLE sur la SORGUE



EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 30 juin 2026

Nombre de Délégués
en exercice.....24

L'an deux mille vingt-six et le 30 juin à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du MIN à Cavaillon sous la Présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président du SIECEUTOM.**

Nombre de Délégués
Titulaires présents.....11

Membres présents :

Nombre de Délégués
Suppléants Présents.....3

- Titulaires :

Nombre de Délégués
votant.....20

MM. AIMADIEU Franck, BOËS Fabrice, BOMBA Blaise, DAUDET Gérard, FRANCESCHI Rémy, GRYNKORN Serge, GUILLOT Philippe, LIBERATO Fabrice, RAOUX Michel, VOLLAIRE Olivier

Mme MAUGAN CURNIER Séverine

- Suppléants : **MM. MAUREL Frédéric, PALERMINI Thierry, VILHON Patrick**

Absents excusés : **MM. AURIOL Michel, BATOUX Philippe, BEAUMONT Alain, BLANC Alexis, COPETE Paul, FONTANARAVA Eric, GIRAUD Daniel, GOMEZ Lionel, LOVISOLO Jean-François, ROUX Philippe, VARAIRE Patrice et Mmes GREGOIRE Sylvie, BARANDON Brigitte**

Pouvoirs :

N°26-21

- M. BATOUX Philippe donne pouvoir à M. DAUDET Gérard
- M. LOVISOLO Jean-François donne pouvoir à Mme MAUGAN CURNIER Séverine
- M. BEAUMONT Alain donne pouvoir à M. AIMADIEU Franck
- M. ROUX Philippe donne pouvoir à M. GRYNKORN Serge
- M. VARAIRE Patrice donne pouvoir à M. BOMBA Blaise
- M. COPETE Paul donne pouvoir à M. FRANCESCHI Rémy

Secrétaire de Séance : **M. Philippe GUILLOT**

OBJET : DESIGNATION DU REPRÉSENTANT DU SIECEUTOM AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES DÉCHETS DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET) DE LA REGION SUD

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement ;

Vu la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;

Vu la délibération n°19-350 du 26 juin 2019 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur portant adoption du projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur du 15 octobre 2019 portant approbation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire ;

Vu la délibération du 23 avril 2025 du Conseil régional de la Région Sud PACA, portant modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire ;

Vu l'arrêté n°2019-451 portant composition et modalités de fonctionnement de la Commission Consultative des Déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire ;

Considérant l'installation du nouveau Comité syndical du SIECEUTOM le 29 mai 2026 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation du représentant du syndicat au sein de la Commission consultative des déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires ;

Considérant la candidature de M. Fabrice BOËS, délégué syndical ;

LE COMITE SYNDICAL

Vu le rapport du Président

Après en avoir délibéré par un vote à main levée, à l'unanimité des suffrages exprimés

Par 20 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

DESIGNE M. Fabrice BOËS comme représentant du syndicat au sein de la Commission consultative des déchets du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des Territoires (SRADDET).

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Secrétaire de séance,



Philippe GUILLOT



Le Président



Gérard DAUDET

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de
sa transmission en Préfecture le : **03 AOUT 2026**

Et de sa publication le : **03 AOUT 2026**

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16, avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date du présent affichage.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/08/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-258400472-20260630-DEL26_21-DE